



1^{ère} COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE VOIRON



N° Agreement FFTA : 33-38-029
N° Agreement Jeunesse et sports : 33-03-009

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2014 à 20h

Nombre d'inscrits pour la saison 2013/2014: 93 archers.
Majorité : 24voix (Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à l'Assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres visés à l'Article 7 est nécessaire).
Présents : 30 archers
Pouvoirs : 3 pouvoirs

Le quorum est atteint pour cette assemblée générale.
Mme Marrant a envoyé les convocations par mail le 16 juin 2014sauf pour 4 archers qui n'ont pas de mail, à qui a été adressée la convocation par courrier.

1) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

"Tout d'abord, je remercie les personnes présentes ce soir pour cette assemblée générale.
Je remercie également tous les membres du bureau et du CA pour leur implication dans la vie du club.
Merci à tous les entraîneurs : Eve, Myriam, Maurice, Gaby pour leurs séances tout au long de l'année.
Merci à tous les archers, parents d'archers et les personnes extérieures au club, pour leur aide lors de toutes les manifestations organisées par le club (concours, passage des flèches, soirée St Sébastien).
Merci à Patrick, Nicolas et Gaby pour la mise à disposition de leur camion et camionnette et tracteur, ce qui évite des locations onéreuses.
Merci à Charly pour les photos lors des manifestations.

Merci à nos arbitres : Frank, Romain, Xavier et moi-même. Sans arbitres, un club ne peut organiser des concours, source de financement.

Merci à la municipalité de Voiron pour le prêt de la salle (qui correspond à un coût annuel de 2520€ soit 26€ par archer), les mises à disposition du gymnase du lycée Pierre Béghin de Moirans, du stade Géo Martin (on ne paie que la location de la salle logistique), du site de Chirens ainsi que l'attribution d'une subvention de 1600€. Cette année, la municipalité a accepté de mettre à notre disposition, un terrain sur Champfeuillet pour réaliser un parcours nature pérenne.
Le bruit que font nos flèches en arrivant sur cibles, dérange les cérémonies et le recueillement des familles à l'étage du bâtiment. Monsieur le Maire est donc venu sur place et s'engage à refaire notre plafond pour isoler phonétiquement.

Cette saison, nous étions 93 archers contre 104 l'année dernière, soit une diminution de 11% avec 63 renouvellements, 3 transferts depuis d'autres clubs et 27 créations.

La répartition est de 24 femmes, 69 hommes ; 39 adultes (9F et 30 H) et 54 jeunes (poussins, Benjamins, Minimes, cadets et Juniors) (39 hommes et 15 femmes)

48 voironnais et 45 des communes extérieures.

Pas de licence découverte cette année.

Le bureau remercie Gaby et Myriam pour avoir animé un après-midi de tir avec 20 jeunes de l'association AEJ de St Etienne de Crossey dans le cadre de la semaine Pass sport et Gaby pour un cycle de 8 séances avec Cotagon de St Geoire en Valdaine (centre de réinsertion).

Pour la saison 2015, 2 archers souhaitent passer le diplôme "entraîneur 1" : Charly et Vincent. Un grand Merci à eux

Cette année le club rencontre un problème de dynamisme surtout avec les archers qui tirent en cibles anglaises. Il faudrait trouver un créneau pour se retrouver ensemble le plus souvent possible. Le fait de donner une clé aux compétiteurs fait qu'ils viennent s'entraîner quand ils veulent ou quand ils peuvent et ne se retrouvent plus ensemble.

DATES ET MANIFESTATIONS :

- La saison a débuté par le forum des associations le 7 septembre 2013.
 - Reprise des licences le 9 septembre 2013.
 - Reprise des cours le 16 septembre 2013.
 - 1^{er} passage de flèches le 18 janvier 2014
 - Repas de la St Sébastien le 18 janvier 2014 à la salle, ce qui a permis à des familles de participer.
 - Concours salle les 1 et 2 février 2014 au gymnase du lycée Pierre Béghin de Moirans avec 179 archers dont 2 qui ont fait 2 départs.
- Nous faisons partie de la coupe jeunes Rhône Alpes organisé par le CRATA → 69 jeunes ont participé
- Concours parcours 3D le 13 avril 2014 avec 98 participants
 - 2^{ème} passage de flèches le 24 mai 2014.
 - Concours Jeunes le 31 mai 2014 annulé par manque de participants (6 inscrits seulement) (week end prolongé)
 - Repas du club le 31 mai 2014.
 - Concours FITA et fédéral le 1 juin 2014 au stade Géo Martin de Coublevie avec 77 départs (plusieurs archers ont fait 2 départs).
 - Tir du roi le 17 mai 2014 sur le site de Chirens. Cette année, Charly Pulci est resté le Roy par flèche la plus près du centre et Alban Ajovalasit Roitelet. Félicitations à eux.

Rapport moral adopté à l'unanimité

II) RAPPORT SPORTIF

a) TIR CIBLES ANGLAISES :

Rapport de Myriam Marrant : Cette année, 22 compétiteurs en salle, y compris des jeunes : 4 places de 1^{er}, 5 places de 2^{ème} et 4 places de 3^{ème}. Le concours de Voiron était Championnat Départemental, et Clément est champion cd 38 dans la catégorie Cadet AMP

Sur la saison extérieur, 9 archers compétiteurs en fédéral. Personne n'a pu se rendre au CD 38 à La Murele 21 juin 2014. 2 places de 1^{er}, 2 places de 2^{ème} et 1 place de 3^{ème}

Pas de compétiteurs en FITA cette année.

Nous rappelons que si nous ne participons pas au concours des autres clubs, les archers de ces clubs ne viendront pas aux nôtres.

Bilan des jeunes archers :

Rapport de Myriam Marrant pour les concours non qualificatifs

- Quelques jeunes ont participé à des concours jeunes mais moins qu'en 2013

Félicitations à tous et certains d'entre eux ont commencé les concours qualificatifs, ce qui est très bien

Nous prévoyons un jour pour changer les cibles anglaises à Chirens + pique-nique si le temps le permet.

b) TIR NATURE ET 3 D

Rapport de David Goalard :

"Bonjour à tous,

Pour le bilan nature de cette année, nous commençons par le concours 3D organisé le 13 avril dernier. Contrairement à l'an passé, le concours a été un succès avec 98 archers ! Je remercie les bénévoles qui nous ont aidés à la mise en place de ce concours. Pour les prochaines années nous organiserons un concours amical car il est moins difficile à mettre en œuvre.

Pour la partie compétition, nous avons inscrit une équipe de club en DR 3D. Cela va permettre à de jeunes compétiteurs de découvrir une autre approche de tir en parcours. Pour le moment Voiron termine 5^o dans la 1^o des 3 manches.

En individuel, nous n'avons eu qu'un seul archer qualifié aux championnats de France Parcours: José qui a porté haut les couleurs du club en nature et en 3D. Merci et bravo à lui !

Pour finir, la municipalité de Voiron nous a généreusement mis à disposition un terrain pour mettre en place un parcours d'entraînement pour pallier aux difficultés d'accès à Chirens en fonction du centre de loisirs. Un Grand Merci à elle.

Nous essaierons de prévoir des dates pour aller préparer et mettre en place un parcours et nous comptons sur l'aide d'un maximum de personnes ces jours-là.

Merci à vous"

Pensez à demander au Cotagon s'il peut nous aider à installer un grillage au nouveau terrain à Champfeuillet

Luciano est Champion départemental CD38

Alban est qualifié pour les championnats de France tir 3D cet été. Bonne chance à lui

c) PASSAGES DES PLUMES ET FLÈCHES

Pour la saison 2014: Plumes pour les poussins (- de 10 ans) 5 plumes blanches, 5 noires, 2 bleues, 1 rouge et 1 jaune

Flèches à partir de Benjamin : 16 blanches, 8 noires, 4 bleues, 3 rouges et 2 jaunes

Rapport sportif adopté à l'unanimité

III) BILAN FINANCIER

Les comptes ont été arrêtés le 31 mai 2014. 3 concours comptent pour ce bilan :

→ le FITA et fédéral de juin 2013 qui a rapporté 268,20€

→ le salle de février 2014 qui rapporte 1108,60 €

→ le nature 3D d'avril 2014 1065,28€

Les finances se portent bien aujourd'hui. Par rapport au BP 2013 le budget n'a pas été dépassé

Nous avons eu une subvention de la ville de Voiron de 1600€ et du CNDS de 750€. Nous devrions en avoir une du Cg 38 de 790€.

M Rousselet regrette que nous n'ayons pas les bilans financiers de concours du 1° juin 2014. Eve signale que nous n'avons pas encore reçu toutes les factures.

BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2013-2014							
DEPENSES			En 2012-2013	RECETTES		En 2012-2013	
60	ACHATS FOURNITURES	9 408,39	9730	70	VENTES DE PRODUITS & PRESTATION SERVICE	7 334,42	5440
	6040 BE intervenants formateurs et arbitres	436,06			7080 Produits activités annexes	6 437,40	
	6062 Petites fournitures non stockées archerie	2 191,80			7088 Marchandises	897,02	
	6063 Autres fournitures diverses	3 831,30		74	SUBVENTION	2 350,00	2600
	6064 Fournitures administratives	261,43			7411 FNDJS	750,00	
	6065 Fournitures - Ciblerie, arc	2 687,80			7412 Conseil Général	0,00	
61	SERVICES EXTERIEURS	1 127,50	915		7413 Communes	1 600,00	
	6130 Locations mobilières et immobilières	345,15		75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	10	11610
	6160 Assurances	782,35			7580 Cotisations	034,00	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 015,70	2890	76	PRODUITS FINANCIERS	195,55	230
	6251 Déplacements, missions	135,00			7660 Intérêts financiers	195,55	
	6252 Remboursement de concours	298,00					
	6257 Réception	815,25					
	6261 Frais postaux et de télécommunication	694,45					
	6270 Services bancaires	73,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 146,00	5300	78	Reprise pour renouvellement	0,00	0
	6580 Cotisations à la FFTA	5 146,00			7800 Renouvellement de matériel	0,00	
68	Dotations pour renouvellement	0,00	0				
	6800 Renouvellement de matériel	0,00					
	TOTAL	17 697,59	18835		TOTAL	913,97	19880
	Excédent de la saison	2 216,38					

Vote du bilan financier : 2 abstentions, rapport adopté

Seuls le Président et la Trésorière dont le mandat est en cours, sont habilités à réaliser les opérations bancaires nécessaires au bon fonctionnement du club et à avoir accès aux comptes bancaires. Eux seuls ont la signature sur les comptes. Toutes les procurations précédentes (autres que celles du président et trésorier actuels) concernant les comptes de l'association ne sont plus valides.

IV) COTISATIONS POUR LA SAISON 2014/2014

La part FFTA augmente de 2€ par archer afin de réaliser un fond pour les grands événements

La part CD38 ou CRRATA ne devrait pas augmenter. Nous proposons d'augmenter les cotisations 2014/2015 (saison 2015) de 2€

CATÉGORIES	1° ANNÉE	RENOUVELLEMENT	LICENCE DÉCOUVERTE
POUSSIN	117	77	53
Benjamin. Minime. Cadet	129	89	53
ADULTES : J. S. V. SV.	179	139	73
HANDISPORT	146	108	67
LOCATION ARC	Incluse	12*3	12
Licence sans pratique	Uniquement pour les adultes : une licence à 51€		

1° Cie de tir à l'arc

rue du Père LOUVAT 38500 VOIRON

04.76.65.72.78 ; tiralarcvoiron@yahoo.fr

Une réduction de 10 euros est appliquée par adhérent supplémentaire d'une même famille.
Nous prenons toujours la carte MRa et le chéquier jeunes Isère(en échange d'un chèque de caution)

L'assurance FFTA est à ce jour de 30 centimes.

La licence contient une part d'assurance qui fait que le licencié est couvert en responsabilité civile, c'est à dire pour tous les dommages qu'il peut causer à des tiers dans l'exercice de son activité sportive dans les structures affiliées.

La Fédération propose également une garantie de base pour les accidents corporels, c'est à dire l'indemnisation de la victime en cas d'accident individuel survenu au cours des activités tir à l'arc dans les clubs affiliés. Conformément à la législation, le licencié est en droit de refuser cette garantie lors de la souscription de sa licence. L'assurance FFTA de base est à ce jour de 30 centimes d'euro.

Des compléments facultatifs peuvent être souscrits lors de l'inscription (renseignements complémentaires sur le site FFTA - rubrique « adhésion et assurance ») :

- **Une extension possible des garanties de base de « l'individuelle accident » : soucieuse d'améliorer votre protection dans le cadre de la pratique du Tir à l'Arc**, la Fédération Française de Tir à l'Arc vous propose de profiter des garanties du contrat d'assurance souscrit auprès de « La Sauvegarde » comportant un volet « Individuelle Accident » **à adhésion facultative**.
- **Assurance facultative pour le matériel : garantie de tous les dommages matériels** atteignant de manière soudaine et imprévue le matériel **d'archerie** qui appartient à l'assuré, qui est loué par ce dernier, ou qui est confié à l'assuré par la Fédération Française de Tir à l'Arc : **Arc**, flèches, accessoires de tir, **jumelles**, longue vue et trépieds, valise et **effets personnels**.

Pour les entraîneurs du club qui tiennent une séance hebdomadaire, ainsi que pour les arbitres actifs, leur adhésion est entièrement offerte ainsi que la revue FFTA.

Toutes ces personnes sont bénévoles et le club ne pourrait pas fonctionner sans elles.

18 pours, 5 abstentions, le montant des cotisations est adopté.

V) DATES POUR LA SAISON 2013/2014

Forum des associations le 6 septembre 2014 de 10 h à 18h au Grand Angle. Présence des archers volontaires à 9h15 pour installer le stand.

Reprise des licences du lundi 8 au vendredi 12 septembre 2014 de 18h à 19h à la salle. Bien penser à apporter le certificat médical avec mention "y compris en compétition"

Reprise des cours le lundi 15 septembre 2014 sauf le vendredi où les cours de Gaby reprendront fin septembre.

Jours	Horaires	Entraîneur
Lundi	A voir selon la demande	
Mardi	De 17h15 à 18h15 pour les débutants De 18h30 à 19h30 pour les archers ayant au moins 1 an de tir	Myriam
Jeudi	De 17h15 à 17h30 préparation des archers et de leur matériel et cours de 17h30 à 18h30	Charly + Gaby
Vendredi	De 17h30 à 18h30 pour les débutants et jusqu'à la flèche blanche De 17h30 à 18h30 pour jeunes 2 ^{ième} année et + De 18h30 à 20h pour les adultes	Ève Gaby Gaby

JOURS ET HORAIRES POUR LES COMPÉTITEURS

En période scolaire : MARDI de 17h30 à 20h côté "petite salle"

JEUDI DE 17h30 à 20h côté "petite salle" jusqu'à 18h30

MERCREDI de 20h00 à 22h30 (côté grande salle réservée pour le tir parcours)

1° Cie de tir à l'arc

rue du Père LOUVAT 38500 VOIRON

04.76.65.72.78 ; tiralarcvoiron@yahoo.fr

Concours tir nature ou tir 3D au printemps 2015 à Chirens mais le concours ne sera pas qualificatif aux championnats de France mais amical

Concours salle les 31 janvier et 1^{er} février 2015

Concours jeunes, FITA et 2*50 début juin ou le week-end suivant selon les dates des concours des clubs isérois.

Les dates des autres manifestations seront fixées ultérieurement.

Le club de Rives organise des championnats de France Vétérans Campagne et Fédéral en août 2015. Si vous voulez être bénévole ce jour là, ce sera avec plaisir

VI) PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENTS 2014

- ✓ Cibleries diverses, branches, flèches, repose arc, viseurs, etc.....
- ✓ Remplacement des buttes de tir à Chirens pour le tir cible anglaise. Déplacer la cible des 90m à 30m, car il n'y a pas assez de cibles fixes pour le tir cible anglaise.
- ✓ 1 presse pour les réglages des arcs à poulies
- ✓ 1 perceuse
- ✓ Réfection du mur
- ✓ Achat de petits aniamux 3D
- ✓ Cibles noires en mousse qui vont bien pour les arcs à poulies

Adoptés à l'unanimité

VIII) DIVERS

Des archers trouvent qu'il est dommage que le concours interne du mois de juin n'ait plus lieu. Il permettait de découvrir les différentes disciplines du tir à l'arc :

Réponse : Ce sont toujours les mêmes qui organisent, et juste après le concours FITA et fédéral, les membres du bureau n'ont plus le temps et l'énergie de la faire. Par contre si un archer veut bien s'en occuper → pas de problème

Prévoir un nettoyage de la salle : après débats le faire après la réfection du mur qui engendre beaucoup de poussières
Pensez à commander la paille rapidement pour refaire le mur en décembre 2014.

Les membres du bureau remercient les archers pour leur attention et souhaitent à tous de bonnes vacances

Fin de l'Ag à 22h00

Le Président
G Antresangle

La Secrétaire
Mme Marrant